

Stratégie de planification municipale
Municipalité de Clare

21 juillet 2010



Municipal Planning Strategy
Municipality of Clare

July 21, 2010



Stratégie de planification municipale
préparée par

le CCP de Clare

et

Terrain Group Inc.

Municipal Planning Strategy
Prepared by:

Clare PAC

and

Terrain Group Inc.

Greg Zwicker, MCIP,LPP

Kevin Brooks, MCIP,LPP

j
j
j
j
j
j

j
j
j
j
j
j
j
j
j

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Le plan	1
1.2	Le contexte de Clare	2
1.3	Problèmes et occasions à saisir	3
1.4	Vision communautaire	6
1.5	Objectifs : Clare, une municipalité durable	6
1.6	La structure du plan	8
1.7	Calendrier	9
1.8	Énoncés d'intérêts provinciaux	10
2	La culture	12
2.1	Planification et préservation de la culture	12
2.2	La langue	13
2.3	Les arts	14
2.4	Le patrimoine	14
3	L'économie – croissance et développement	15
3.1	Promotion des entreprises	15
3.2	Le tourisme	17
3.3	Diversification économique	17
3.4	Le centre du district	18
4	La vie sociale	19
4.1	La population vieillissante	20
4.2	Les jeunes	21
4.3	Accès publics	21
4.4	Le transport	22
4.5	Infrastructure municipale	23
5	L'environnement	24
5.1	La terre	25
5.2	L'air	25
5.3	L'eau	27
6	Application du plan	28
6.1	Agent de développement	28
6.2	L'utilisation des terres	29
6.3	La participation du public	31
6.4	Procédure pour les modifications apportées à la planification	33
6.5	Procédures pour l'adoption de la SPM et pour sa modification	35
6.6	Finances municipales	35
7	Contrôle et révision	36

Annexe 1 :

Table of Contents

1	Introduction	1
1.1	The Plan	1
1.2	Clare's Context	2
1.3	Issues and Opportunities	3
1.4	Vision	6
1.5	Goals : A Sustainable Clare	6
1.6	The Plan Structure	8
1.7	Timeline	9
1.8	Statements of Provincial Interest	10
2	Culture	12
2.1	Cultural Planning and Preservation	12
2.2	Language	13
2.3	Arts	14
2.4	Heritage	14
3	Economy - Growth and Development	15
3.1	Business Promotion	15
3.2	Tourism	17
3.3	Economic Diversification	17
3.4	District Centre	18
4	Social	19
4.1	Aging Population	20
4.2	Youth	21
4.3	Public Access	21
4.4	Transportation	22
4.5	Municipal Infrastructure	23
5	Environment	24
5.1	Land	25
5.2	Air	25
5.3	Water	27
6	Implementation	28
6.1	Development Officer	28
6.2	Land-Use	29
6.3	Public Engagement	31
6.4	Planning Amendment Process	33
6.5	MPS Adoption and Amendment Procedures	35
6.6	Municipal Finances	35
	Liste par ordre de priorité du plan intégré de communauté durable	
	Annexe 2 :	
	Plan général d'occupation des sols	

Appendix 1 :
Integrated Community Sustainability Plan Prioritization List

Appendix 2 :
Generalized Future Land Use Map





1 Introduction

1.1 Le plan

La Stratégie de planification municipale (SPM) de Clare répond à un besoin de gérer l'utilisation des terres de la municipalité de façon efficace et équitable. Les gouvernements provincial et fédéral ont également exigé de la municipalité qu'elle élabore un Plan de durabilité communautaire intégré (PDCI) afin d'être admissible au programme fédéral de transfert des fonds découlant de la taxe sur l'essence.

Ce document émane de la communauté. Grâce au processus d'élaboration de la SPM, les résidents de Clare ont pu contribuer au développement de la vision, des objectifs et des politiques du plan en participant au processus de consultation. Le public a noté l'importance de la qualité de vie, de la protection de l'environnement et des droits par rapport aux terres privées.

Figure 1 : Carte de contexte

Vers la fin des années 1970, la municipalité de Clare avait élaboré une SPM détaillée et des Règlements sur l'utilisation des terres (RUT). Le document fut présenté à la communauté en 1978. Plusieurs citoyens se sont alors prononcés contre l'adoption de la SPM et des règlements craignant les répercussions que les règlements pourraient avoir sur les terres privées. À l'heure actuelle, la municipalité de Clare n'a qu'une seule SPM avec règlements qui



1 Introduction

1.1 The Plan

The Municipal Planning Strategy (MPS) for the Municipality of Clare is the result of the need for a fair and efficient means to manage land-use in the Municipality of Clare. Clare was also required by Provincial and Federal governments to develop an Integrated Community Sustainability Plan (ICSP) to access the Gas Tax Transfer funds from the Federal government.

This is a community-based document. Through the MPS development process, residents of Clare have contributed to the development of the vision, goals and policies through many consultations. The public has stated the importance of quality of life, environmental protection, and private land rights.

Figure 1 : Context Map



In the late 1970's the Municipality of Clare developed a comprehensive MPS and Land Use By-law (LUB). In 1978 this document was presented to the community. Many community members were against the adoption of the MPS and by-law because of the perceived impacts of the proposed regulations on private lands. Currently, the Municipality of Clare has a single issue MPS and LUB that focuses on commercial livestock operations.

The Municipality has existed

traite exclusivement des exploitations d'élevage sur une base commerciale. La municipalité a existé sans reconnaître un besoin de mettre en place une forme quelconque de documents de planification officiels. Les différends portant sur l'utilisation des terres sont à la hausse partout dans Clare. Afin de répondre à la fréquence accrue de tels différends et conscient de l'absence de lignes directrices pour résoudre de tels différends, le conseil a jugé bon de développer une SPM pour la municipalité. En plus, le conseil a pris l'initiative de mettre en place un PDCI. La municipalité a intégré les exigences de durabilité liées au PDCI à sa SPM. L'intégration des principes de durabilité à la SPM permet à la municipalité d'utiliser sa SPM à titre de PDCI pour la municipalité.

La municipalité de Clare reconnaît que la durabilité et le bien-être de sa communauté reposent sur « quatre piliers » étroitement liés : la culture, l'économie, la vie sociale et l'environnement.

1.2 Le contexte de Clare

Joseph Dugas père fut le premier descendant européen à s'installer dans Clare en 1768. Son arrivée marque le début du retour en Nouvelle-Écosse des Acadiens expulsés de l'Acadie à partir de 1755. Les premières décennies après le retour ont connu une économie de subsistance basée sur l'agriculture et la pêche. Pendant les années 1800, la construction navale et l'exploitation du bois ont joué un rôle grandissant au sein de l'économie de la région. L'invention de la machine à vapeur et le climat économique changeant ont contribué à diminuer l'utilisation des voiliers, provoquant ainsi un déclin dans l'industrie de la construction navale. À l'heure actuelle, l'industrie de la pêche, l'élevage du vison et la foresterie dominant le paysage économique. Plusieurs fournisseurs de services contribuent aussi à l'économie de la place.

Clare est situé entre les pôles économiques de Digby et de Yarmouth,

without the need for any form of official planning documents. Increasing land use conflicts are occurring throughout Clare. Based on the increasing frequency of the conflicts and the lack of guidelines for land use decisions, Council initiated the development of a MPS for the Municipality. In addition, Council has also initiated the creation of their ICSP. The Municipality has integrated the ICSP sustainability requirements with its MPS. The integration of sustainability principles into the MPS will allow the MPS to act as the ICSP for the Municipality.

The Municipality of Clare recognizes that community sustainability and community well being are linked by the “four pillars” of sustainability: culture, economy, social and environment.

1.2 Clare's Context

Joseph Dugas Sr. was the first European to settle in Clare in 1768, at the time marking the return to Nova Scotia for many Acadians who had been previously expelled in 1755. The economy subsisted on farming and fishing for many decades. In the 1800's ship building and lumbering became increasingly important in the economy of the region. The advent of the steam engine and a changing economic climate reduced the reliance on sailboats causing a severe decline in the ship building industry. Today the fishing industry dominates the economy, with mink farming, forestry and many local service providers playing an important role as well.

Clare is located between the key economic centres of Digby and Yarmouth and is 270 km from Halifax. The area is 150 km from the Annapolis valley, the largest agricultural area in Nova Scotia.



à 270 km d'Halifax. La région se trouve à 150 km de la vallée de l'Annapolis, la région agricole la plus importante de la Nouvelle-Écosse.

La municipalité de Clare est située dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse en bordure de la baie Sainte-Marie. Elle est reconnue pour sa population majoritairement acadienne et elle s'affiche comme ayant la plus importante concentration acadienne de la province. Sa physionomie côtière a façonné son économie et sa culture.

Clare partage aujourd'hui plusieurs caractéristiques d'autres communautés rurales d'à travers le Canada. La municipalité a une population vieillissante et sa population d'âge actif déménage en ville pour se trouver de l'emploi. Les statistiques démontrent une décroissance de la taille des familles et projettent un déclin de la population. Elles suggèrent également un revenu moyen légèrement inférieur à la norme. Par contre, son niveau de pauvreté est moins élevé que le reste de la Nouvelle-Écosse. Sa vitalité économique étant dictée par la pêche et l'élevage de visons ainsi que par les services qui s'y rattachent la rend particulièrement vulnérable aux ralentissements économiques et aux tendances rattachées aux ressources. La région a besoin de diversifier et d'accroître ses industries ailleurs que dans le secteur de l'industrie primaire si elle espère développer une économie vigoureuse. La main-d'œuvre ciblée est la jeune population de 20 à 40 ans. Ce groupe d'âge est à la recherche d'emplois qui sont à la fine pointe de la haute technologie et des industries environnementales. La région a besoin de ce type d'emplois pour garder sa jeune main-d'œuvre dans la communauté.

1.3 Problèmes et occasions à saisir

Le développement de cette SPM s'est fait selon un processus communautaire. Le conseil municipal, le comité consultatif de planification (CCP) et le comité de direction de la planification ont tous

The Municipality of Clare is located in southwestern Nova Scotia located on the coast of Baie Sainte-Marie. The Municipality is known for its predominantly Acadian population, making it the largest Acadian area in Nova Scotia. The coastal location has a significant influence on both the economy and culture of the area.

Clare is in similar circumstances as many of the rural communities across Canada. The population is aging and the working age residents are moving to find jobs in the cities. This is reflected in the reduction in household size and the decreasing population projection for the area. The statistics suggest Clare has a slightly lower than average income, however the Municipality also has lower poverty levels than the rest of Nova Scotia. The health of the economy is dictated by the fishing and mink industries and related services making the economy very susceptible to economic downturns and resource trends. To promote a more robust economy, the area needs to diversify and expand its industry to sectors that are not directly resource-based. The target employees are the younger population age group from 20 - 40 years of age. This group wants jobs that are "leading edge" such as high tech or environmental Industries. This type of employment is needed to keep young people in the community.

1.3 Issues and Opportunities

The development of this MPS has been a community lead process. Council, Planning Advisory Committee (PAC) and the Planning Steering Committee aided in the fine-tuning of the MPS document while 10 public

aidé à préciser le document de la SPM alors qu'ont eu lieu 10 rencontres avec le grand public pour discuter des désirs et des besoins de la communauté. Les discussions ont permis de dégager les problèmes et des possibilités à exploiter qui suivent.

Problèmes	Possibilités à exploiter
Perte de la langue et de la culture acadiennes	La concentration d'Acadiens dans Clare leur donne l'occasion de se créer une stratégie culturelle et de faire connaître leur culture au monde entier.
	Travailler avec la province pour officialiser l'emploi du français comme langue prédominante dans Clare et élaborer une politique locale pour établir cette reconnaissance.
Manque d'accès aux lacs, aux rivières, aux plages et aux côtes	Utiliser la recherche menée sur l'accès aux plages et aux côtes comme point de départ de la municipalité pour désigner officiellement les points d'accès publics et acquérir les terrains pour protéger et maintenir les accès.
Départ de la jeune population	Élaborer une stratégie bien ciblée avec les jeunes de la région pour les retenir et les attirer dans Clare.
	Promouvoir une communauté offrant des activités sociales et nocturnes animées susceptibles de garder et d'attirer les jeunes dans Clare.

sessions were held with the general public to discuss and learn the desires and needs of the community. From these discussions the following issues and opportunities were identified.

Issue	Opportunity
Loss of the Acadian language and culture	The concentration of Acadians in Clare provides the opportunity to create a cultural strategy and use it to educate the world about the Acadian culture.
	To work with the Province to formalize French as the predominant language in the Municipality of Clare and develop a local policy to recognize this.
Lack of access to lakes, rivers, beaches and coastline.	Use the existing research on beach and coastal access as a starting point for the Municipality to formally identify public access and acquire land to protect and maintain access points.
Loss of the youth	To develop a focused strategy with local youth to keep and attract youth to Clare.
	To promote the development of a community with vibrant social and nightlife activities to keep and attract youth to the area.

Problèmes	Possibilités à exploiter
Perte des zones côtières	Travailler conjointement avec les gouvernements provincial et fédéral pour déterminer l'impact de l'élévation du niveau de la mer et élaborer une stratégie d'adaptation en conséquence.
	Le milieu naturel, la culture et le rythme de vie sont des atouts importants pour attirer le tourisme.
Économie dépendante d'un seul secteur de ressources naturelles	Utiliser la version définitive du Plan-cadre énergétique communautaire pour promouvoir les éco-industries dans Clare.
	Élaborer une stratégie pour utiliser et capter une plus grande part du marché touristique dans Clare.
Fréquence accrue des différends relatifs à l'utilisation des terres	Élaborer un document officiel de planification municipale pour traiter des questions relevant de l'utilisation des terres.
Population vieillissante et installations pour les aînés	L'attention portée aux services pour personnes à la retraite permettra de faire la promotion de projets pour retraités dans Clare.
Transport public accessible	Reconnaître officiellement les partenariats avec des entreprises locales, tous les niveaux de gouvernement et des groupes communautaires pour trouver des solutions aux problèmes de transport.
Infrastructures et soutien à la vie active	Développer un plan de transport actif et de vie active pour tout le district de Clare.
Dégradation de l'environnement	La SPM et les RUT sont des mesures pouvant servir à réglementer et à protéger les zones humides, les cours d'eau et les zones côtières.
	Devenir pour toute la Nouvelle-Écosse un modèle de communauté durable.

Issue	Opportunity
Loss of coastal areas	Work with the provincial and federal governments to identify sea level rise impacts and develop an adaptation strategy for Clare.
	The natural environment, culture and pace of life are key attractors for tourism destination.
The economy is reliant on one natural resource sector	Utilize the completed Community Energy Master Plan to promote green industry in Clare.
	Develop a strategy to utilize and capture more of the Tourism market for Clare.
Increasing land-use conflict	Develop a formal municipal planning document to address land-use issues.
Aging population and facilities for seniors	The focus on retirement services will allow for the promotion of retirement development projects in Clare.
Accessible public transportation	To formally identify partnerships with local business, all levels of government and community groups to develop solutions to transportation issues.
Infrastructure and support for active living	To develop an active transportation and living plan for the entire Municipality.
Degradation of the environment	The MPS and LUB provide opportunity for the regulation and protection of wetlands, watercourses and coastal areas.
	To become a model sustainable community for all of Nova Scotia.

1.4 Vision communautaire

La vision communautaire a été élaborée à partir du cadre d'un développement durable et à partir du Plan de durabilité communautaire intégré. Ceux-ci deviendront le fondement des décisions futures de la municipalité.

La municipalité de Clare deviendra une municipalité dynamique et saine bénéficiant d'une croissance durable. Nous adopterons les principes d'une durabilité économique, environnementale, sociale et culturelle et nous atteindrons cet objectif en nous appuyant sur notre patrimoine, la force, l'ingéniosité et le travail soutenu de nos citoyens et sur l'esprit communautaire.

1.5 Objectifs : Clare, une municipalité durable

La définition admise du développement durable est un développement qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations de demain à répondre à leurs propres besoins ». Le principe doit nous inciter à vivre d'une manière qui permettra à nos jeunes, à nos enfants et à nos petits-enfants de conserver pour leur futur la qualité de vie que nous connaissons aujourd'hui.

Le dynamisme de notre culture, de notre société et de notre économie est façonné par la vitalité et l'état de notre environnement physique, et par conséquent par la durabilité environnementale. Nos vies et nos croyances sur les plans économique, social et culturel doivent viser le maintien d'un équilibre par rapport à la capacité de charge des écosystèmes locaux, régionaux et globaux. Par conséquent, le développement durable de Clare a une portée à la fois globale, régionale et communautaire. Clare reconnaît que les mesures prises pour devenir une communauté durable contribuent à la durabilité régionale et globale.

1.4 Vision

The community vision was developed around the framework of sustainable development and the Integrated Community Sustainability Plan as the foundation for future municipal decisions.

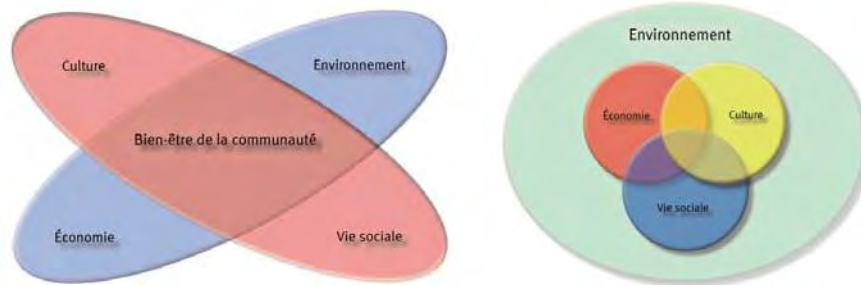
The Municipality of Clare will become a vibrant, healthy, growing and sustainable municipality. We will embrace economic, environmental, social and cultural sustainability and will achieve this based on our heritage, strength of our people, ingenuity, hard work and sense of community.

1.5 Goals: A Sustainable Clare

The accepted definition of sustainable development is development that “meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs”. This means that we need to live in a way that lets our youth, children and grandchildren enjoy the same quality of life now and in the future.

Our culture, society and economy are reliant upon and shaped by the health and state of our physical environment, therefore sustainability is inherently environmental sustainability. Our economic, social and cultural lives and beliefs must achieve balance with the carrying capacity of the local, regional and global ecosystems and therefore the sustainable development of Clare is a global, regional and community issue. Clare recognizes that by striving to become a sustainable community we contribute to both regional and global sustainability.

Figure 2 : La relation entre le bien-être de la communauté et le développement durable

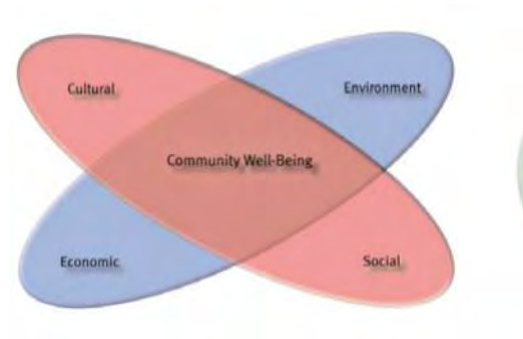


Tout en visant à construire une région durable, la municipalité participe à la création d'un district qui se concentre sur la qualité de vie et sur l'environnement. Il s'agit de deux qualités de base fortement ancrées dans la culture acadienne de Clare.

La municipalité durable de Clare :

1. a une culture acadienne et une langue française saines et dynamiques;
2. offre une qualité de vie, des occasions d'emplois et des débouchés sociaux qui sont en mesure de garder et d'attirer les jeunes;
3. est une communauté qui aide et qui aime tous ses résidents, en particulier ses citoyens aînés;
4. a une économie stable offrant des emplois et des services à tous ses résidents; et
5. protège son environnement naturel et cherche à réduire les incidences qui contribuent au changement climatique.

Figure 2 : The relationship of Community Well-Being and Sustainable development



By striving to achieve a sustainable district the Municipality also works to create a municipality that focuses on quality of life and the protection of the environment, two key qualities that are exemplified by the Acadian Culture in Clare.

A sustainable Clare:

1. Has a healthy and vibrant Acadian culture and French language;
2. Has a quality of life, employment and social opportunities to keep and attract youth;
3. Is a community that supports and cares for all residents especially its senior citizens;
4. Has a stable economy with enough jobs and services for all residents; and
5. Protects its natural environment and reduces its impact on climate change.

1.6 La structure du plan

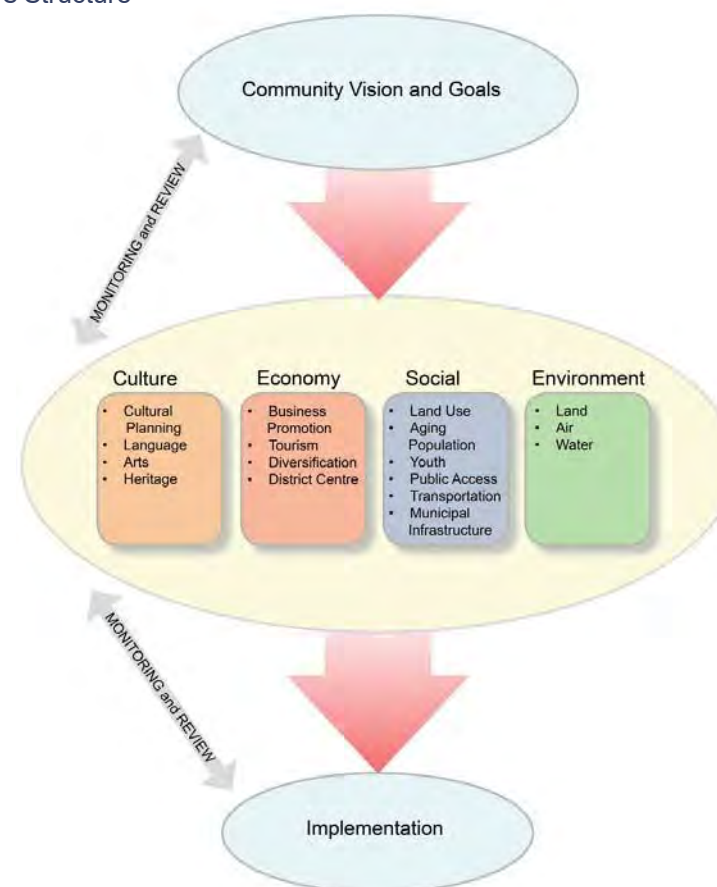
La Stratégie de planification municipale repose sur quatre piliers de durabilité fondamentaux : la culture, l'économie, la vie sociale et l'environnement. Ces parties du plan présentent les politiques qui guideront les preneurs de décisions de la municipalité. Deux autres parties du plan donnent un aperçu des politiques de mise en œuvre et de contrôle de la SPM et des RUT. La SPM est basée sur le processus du PDCI qui s'étend sur un calendrier de 25 ans.

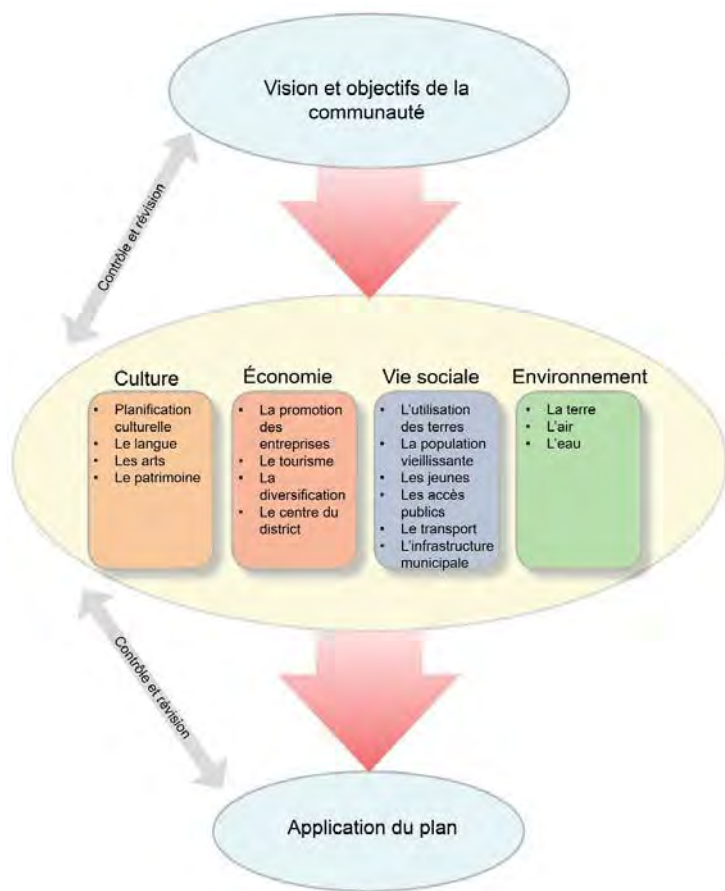
Figure 3 : Structure de la SPM

1.6 The Plan Structure

The Municipal Planning Strategy is divided into the four pillars of sustainability: culture, economy, social and environment. These sections present the policies to guide Municipal decision makers. Two additional sections outline the implementation and monitoring policies for the MPS and LUB. The Clare MPS is based on the ICSP process, which looks at a 25-year time frame.

Figure 3 : MPS Structure

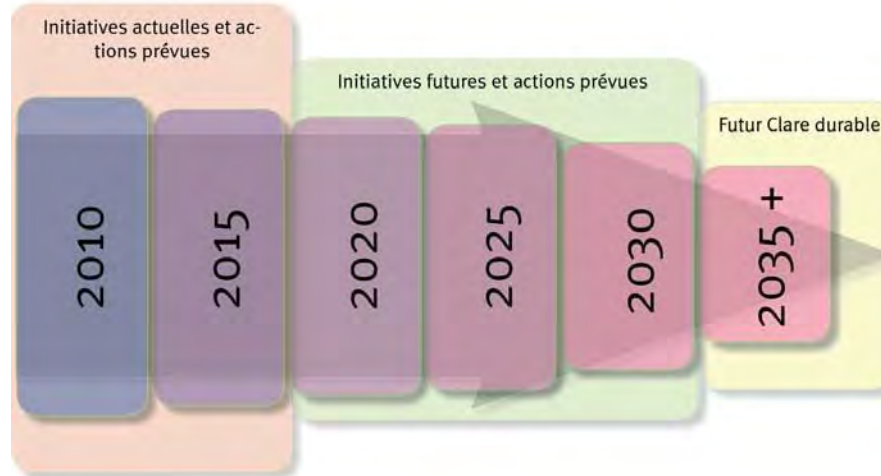




1.7 Calendrier

La planification municipale ainsi que la planification visant la durabilité doivent s'étendre sur une période de 25 ans et plus. Le premier objectif de ce plan est de voir à ce que la municipalité de Clare prenne des mesures importantes en vue d'arriver à une communauté durable en 2035. Le calendrier qui suit donne un aperçu du déroulement de la mise en œuvre des 15 actions prioritaires retenues par la communauté et des moyens qui seront pris pour assurer le contrôle et la mise à jour du plan. Ces moyens permettront en même temps de définir et d'implanter d'autres stratégies en vue d'arriver à une communauté durable.

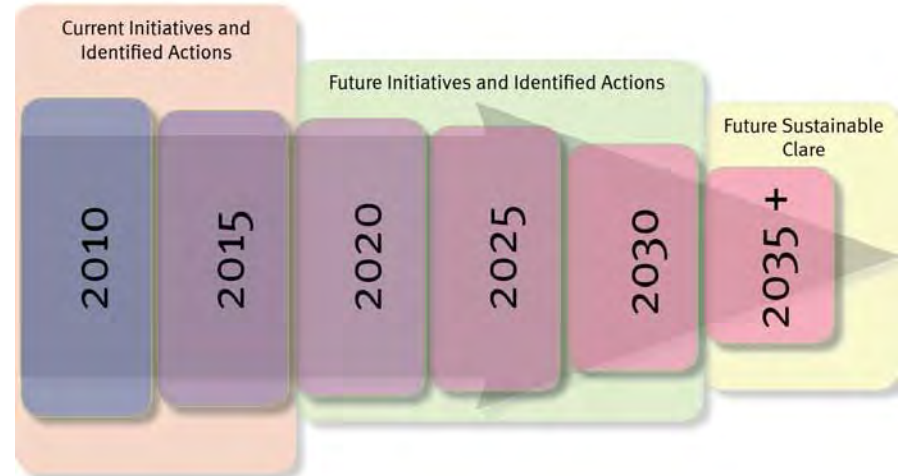
Figure 4 : Frise chronologique



1.7 Timeline

Municipal planning and planning for sustainability requires planning for the 25-year and beyond time frames. The intent of this plan is for Clare to achieve major strides toward creating a sustainable community by 2035. The timeline below provides an outline of how the actions identified by the community and their future implementation will unfold, and how the monitoring and updating of the plan will promote the identification and implementation of further strategies for a sustainable community.

Figure 4: Time Line



1.8 Énoncés d'intérêts provinciaux

Selon l'article 198 de la *MGA* (Loi sur le gouvernement municipal), la Stratégie de planification municipale de Clare doit être raisonnablement conforme aux énoncés d'intérêts provinciaux qui suivent.

1. Protéger la qualité de l'eau des bassins hydrographiques d'alimentation en eau potable de la municipalité.

Clare ne possède pas de bassin hydrographique municipal d'alimentation en eau potable.

2. Protéger la sécurité publique et les propriétés et réduire les exigences relativement à l'ouvrage de protection contre les inondations et à la restauration de dommages dus aux inondations dans les plaines inondables.

Clare ne compte pas de zones menacées d'inondation telles que désignées par le Programme conjoint de réduction des dommages dus aux inondations Canada – Nouvelle-Écosse. Il n'existe pas de zones d'inondation reconnues dans Clare, toutefois, afin de traiter des problèmes qui pourraient survenir relativement aux cours d'eau dans Clare, la politique Env-11 permet au conseil d'établir des zones tampons s'appliquant aux cours d'eau.

3. Protéger les terrains agricoles et maintenir un fond viable et renouvelable de la ressource alimentaire.

La municipalité de Clare a très peu de terrains agricoles.

1.8 Statements of Provincial Interest

As per MGA section 198, Clare's Municipal Planning Strategy (MPS) must be reasonably consistent with the following Statements of Provincial Interest.

1. To Protect the Quality of water within municipal water supply watersheds.

Clare does not have a municipal water supply watershed.

2. To protect public safety and property and to reduce the requirement for flood control works and flood damage restoration in floodplains.

Clare does not contain any Flood Risk Areas that are designated under the Canada-Nova Scotia Flood Damage Reduction Program. There are no locally known floodplains in Clare, however, to address issues on watercourses within Clare Policy – Env-11 has enabled Council to develop watercourse setbacks.

3. To protect agricultural land and to maintain viable and sustainable food resource base.

The Municipality of Clare has very limited agricultural lands.

4. Utilisation efficace des infrastructures communautaires, notamment celles se rapportant à l'eau potable et au traitement des eaux usées de la municipalité.

À l'heure actuelle, la municipalité de Clare a trois zones de traitement des eaux usées. Elle n'a pas d'installation centrale d'alimentation en eau potable. L'utilisation efficace des services actuels de traitement des eaux usées est traitée dans les politiques S-14 et Env-12.

- Meteghan
- Pointe-de-l'Église
- Anse-des-Belliveau

5. Fournir une gamme de logements qui répondent aux besoins de tous les Néo-Écossais.

Cet énoncé provincial est traité dans la politique S-1 et S-4 sous la rubrique Vie sociale de la SPM.

4. To make efficient use of community infrastructure, particularly municipal water and waste water facilities.

Clare currently has three municipal wastewater treatment areas. There are no central water facilities in Clare. The efficient use of the existing wastewater services is addressed in Policy S-14 and Env-12.

- Meteghan
- Church Point
- Belliveau Cove

5. To provide a range of housing opportunities that meets the needs of all Nova Scotians.

This Statement of Provincial Interest is addressed in Policy S-1 and S-4, Social section of the MPS.

2 La culture

La durabilité culturelle se décrit comme une culture riche et diversifiée qui s'est épanouie grâce aux traditions, au patrimoine et aux arts. Ces éléments culturels contribuent largement à créer un « esprit d'identité communautaire ». Un des éléments clés liés à la préservation de la culture acadienne dans Clare est la langue française.

Objectif culturel :

Célébrer le patrimoine acadien et reconnaître comment notre héritage patrimonial façonne notre manière de vivre, de travailler et de nous divertir.

2.1 Planification et préservation de la culture L'histoire et les traditions riches de Clare sont le fondement de la communauté. L'élaboration d'un plan culturel saura officialiser les partenariats clés entre tous les niveaux de gouvernement et la communauté en vue de développer, de préserver, de protéger et de maintenir les arts, le patrimoine et les traditions acadiennes.

Objectif :	Reconnaître que la culture acadienne est le fondement de Clare tout en admettant l'importance de la contribution des autres cultures à la communauté.
------------	---

2 Culture

Cultural sustainability is described as a rich and diverse culture that has thriving traditions, heritage, and arts. These cultural elements create a key "sense of place" to the community. A key element to sustaining the Acadian culture of Clare is the French language.

Cultural Goal:

To celebrate our Acadian heritage and recognize the way in which our heritage shapes the way we live, work and play.

2.1 Cultural Planning and Preservation

The rich history and traditions of Clare are the foundation of the community. The development of a Cultural Plan will formalize key partnerships with all levels of government and the community for developing, conserving, protecting and maintaining the Acadian arts, heritage and traditions.

Objective:	To recognize the Acadian culture as the foundation of Clare while recognizing the importance other cultures bring to the community.
------------	---

Politique – C-1 :	<p>Le conseil travaillera de pair avec les groupes communautaires, les entreprises et la communauté en général pour élaborer un plan culturel. Le plan culturel traitera des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la préservation et la promotion de la langue française • la promotion et la préservation des traditions • la célébration de la culture acadienne • la protection et la conservation de l’histoire orale des générations descendantes • les manières de promouvoir un sentiment de fierté chez la jeune génération • l’intégration de la culture dans le tourisme • la promotion du patrimoine acadien
-------------------	--

2.2 La langue

La durabilité de la culture acadienne dans Clare est liée à la vitalité de la langue française. Clare étant la plus grande région acadienne de la Nouvelle-Écosse a un rôle de premier plan lorsqu’il s’agit de préserver et de promouvoir la langue française.

Objectif :	Reconnaître officiellement l’importance de la langue dans la préservation de la culture acadienne.
Politique – C-2 :	Le conseil établira une politique linguistique.
Politique – C-3 :	Le conseil travaillera avec la province pour demander l’établissement d’une convention pour nommer en français toutes les communautés acadiennes de Clare sur les cartes provinciales et pour demander que les enseignes soient en français.

Policy – C-1:	<p>Council shall work with community groups, businesses, and the community at large to develop a Cultural Plan. The Cultural Plan will address:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Preservation and promotion of the French language • Promotion and preservation of traditions • Celebration of Acadian culture • Protection and conservation of the oral history of the older generations • How to transfer a sense of pride to the younger generation • Integration of culture into tourism • Promotion of Acadian heritage
---------------	---

2.2 Language

The sustainability of the Acadian culture in Clare is linked to the health of the French language. Clare, being the largest Acadian area in Nova Scotia, has a leading role to play in the preservation and promotion of the French language.

Objective:	To officially recognize the importance of language in preserving Acadian culture.
Policy – C-2:	Council shall develop a language policy.
Policy – C-3	Council shall work with the Province and request that the naming convention for all of Clare’s Acadian communities on provincial maps and signage be in French.

2.3 Les arts

Les arts sont un débouché pour l'expression et la célébration de la culture. Clare doit continuer de célébrer son patrimoine acadien en appuyant toutes les formes d'expression artistique à l'intérieur de la municipalité.

Objectif :	Offrir des occasions de faire connaître la culture acadienne par les arts visuels, la musique, les arts de la scène et le parler.
Politique – C-4 :	Le conseil travaillera directement avec les groupes et les organismes communautaires pour promouvoir et célébrer la culture acadienne.

2.4 Le patrimoine

Le patrimoine acadien de Clare façonne le lien de ses citoyens avec leurs racines historiques. Une culture durable doit reconnaître, célébrer, enseigner et protéger le patrimoine afin de créer un sentiment de fierté qui sera transmis aux générations futures.

Objectif :	Préciser et conserver les activités, les événements, les lieux, les structures, les personnes et l'information qui auraient une signification culturelle pour les générations futures.
Politique – C-5 :	Le conseil travaillera avec tous les niveaux de gouvernement en vue de préciser des méthodes pour protéger et conserver les lieux de la Baie Sainte-Marie qui ont une signification environnementale, historique et culturelle.
Politique – C-6 :	Le conseil travaillera avec tous les niveaux de gouvernement pour protéger et maintenir les sites et les édifices qui ont une signification culturelle.

2.3 Arts

The arts provide an outlet for the celebration and expression of culture. Clare needs to continue to celebrate its Acadian heritage by supporting all forms of art within the Municipality.

Objective:	To provide opportunities to experience the Acadian culture through visual arts, music, performing arts, and the spoken word.
Policy – C-4:	Council shall work directly with community groups and organizations to promote and celebrate the Acadian culture.

2.4 Heritage

The Acadian heritage of Clare links people to their historical roots. It is essential for a sustainable culture to recognize, be proud of, celebrate, teach and protect its heritage for future generations.

Objective:	To identify and conserve culturally significant activities, events, places, structures, people, and information for future generations.
Policy – C-5:	Council shall work with all levels of government to identify methods to protect and conserve the environmental, historical and cultural areas of Baie Sainte-Marie.
Policy – C-6:	Council shall work with all levels of government to protect and maintain historically and culturally significant sites and buildings.

3 L'économie – croissance et développement

La durabilité économique dépend d'une économie qui est en équilibre avec les ressources naturelles et la main-d'œuvre nécessaire pour appuyer une qualité de vie saine et dynamique. Une économie durable dans Clare repose sur la diversité à l'intérieur de secteurs représentatifs incluant le tourisme, des « emplois environnementaux », des industries primaires et l'industrie agricole, tous appuyés d'un secteur de services en état de croissance. L'avenir de l'économie de Clare dépend de sa capacité de garder sa main-d'œuvre actuelle tout en attirant une jeune main-d'œuvre et de nouveaux résidents dans la municipalité.

Objectif économique :

Soutenir une économie robuste et dynamique construite sur les forces de la communauté telles que l'ingéniosité, le travail soutenu et la protection de l'environnement naturel.

3.1 Promotion des entreprises

Le fondement économique de plusieurs des industries actuelles de Clare relève du secteur primaire. Une économie saine doit reposer sur des industries saines soutenues par des partenariats clés qui sont en mesure de renforcer les entreprises déjà en place. Clare travaillera de pair avec les organismes nouveaux et déjà existants et avec l'industrie pour assurer la promotion d'une économie saine.

Objectif :	Construire sur les forces de la municipalité de Clare et diversifier son économie.
------------	--

3 Economy - Growth and Development

Economic sustainability is an economy that is balanced with the natural systems and the local employment required to support a healthy and vibrant quality of life. A sustainable economy for Clare has a diverse cross section of sectors including tourism, “green jobs”, resource industries, and agricultural industry that are supported by a growing service sector. The future of Clare's economy hinges on the ability to retain the existing workforce while attracting the youth work force and new residents to the Municipality.

Economic Goal:

To support a strong and vibrant economy built on the foundation of community strengths such as ingenuity, hard work, and the protection of the natural environment.

3.1 Business Promotion

Numerous existing resource-based industries provide the economic foundation for Clare. A healthy economy requires healthy industry that can be supported through promotion and key partnerships to strengthen these existing businesses. Clare will work with new and existing organizations and industry to further promote a healthy economy.

Objective:	To build on the strengths of the Municipality of Clare and diversify it's economy.
------------	--

Politique – EC-1 :	Le conseil travaillera de pair avec les agences de développement économique comme l’Administration de développement régional (ADR) dans le but d’élaborer une stratégie pour attirer de nouveaux débouchés.
Politique – EC-2 :	Le conseil travaillera avec les industries primaires locales pour maintenir les emplois existants et découvrir de nouvelles possibilités.
Politique – EC-3 :	Le conseil se servira du Plan énergétique communautaire pour vendre Clare en tant que chef de file en matière d’énergie renouvelable et d’efficacité énergétique.
Politique – EC-4 :	Le conseil travaillera de pair avec les agences de développement économique, les entreprises et les groupes communautaires pour trouver des occasions d’initier des entreprises vertes.
Politique – EC-5 :	Le conseil travaillera de pair avec des entreprises et des groupes communautaires pour promouvoir et développer des programmes d’éducation communautaires et des initiatives écologiques.
Politique – EC-6 :	Le conseil encouragera l’inclusion de personnes vivant avec une incapacité physique ou mentale dans le milieu de travail.

Objectif :	Créer des débouchés pour des investissements dans la municipalité de Clare.
Politique – EC-7 :	Le conseil étudiera la possibilité de regrouper des terres pour le développement économique de Clare.

Policy – EC-1:	Council shall work with all economic development agencies, such as the Regional Development Authority (RDA), to develop a strategy to attract new business opportunities.
Policy – EC-2:	Council shall work with local resource industries to retain existing jobs and identify new opportunities.
Policy – EC-3:	Council shall utilize the Community Energy Plan as an opportunity to market Clare as a leader in renewable energy and energy efficiency.
Policy – EC-4:	Council shall work with economic development agencies, businesses and community groups to identify opportunities for environmental and “green business” initiatives.
Policy – EC-5:	Council shall work with companies and community groups to promote and develop green community education programs and initiatives.
Policy – EC-6:	Council shall encourage the inclusion of people living with physical and mental disabilities within the workforce.

Objective:	To create opportunity for investment in the Municipality of Clare.
Policy – EC-7:	Council shall consider the assembly of land to promote economic development in Clare.

3.2 Le tourisme

Le tourisme est un débouché sous-exploité dans Clare. La qualité des personnes, l'environnement naturel et la culture sont les atouts essentiels d'une destination touristique hors pair. Clare s'alliera avec des partenaires nouveaux et existants pour mener un travail stratégique de renouvellement de l'infrastructure touristique actuelle.

Objectif :	Promouvoir et accroître l'industrie touristique locale.
Politique – EC-8 :	Le conseil travaillera directement avec l'industrie touristique et d'autres intervenants importants dans son travail d'élaboration d'un plan culturel afin de cibler des stratégies décisives pour la promotion de la culture acadienne.
Politique – EC-9 :	Le conseil travaillera de pair avec des groupes touristiques et l'industrie pour cibler d'autres débouchés touristiques dans Clare. Ceci comprend une continuation de son travail auprès de tous les niveaux de gouvernement pour appuyer les initiatives touristiques régionales.
Politique – EC-10 :	Le conseil travaillera avec des groupes communautaires et l'industrie touristique pour développer des stratégies en matière de vie active, d'écotourisme et de cyclotourisme.

3.3 Diversification économique

L'économie de Clare dépend d'un nombre limité d'industries primaires, notamment de la pêche et de l'élevage du vison. Un marché de travail plus diversifié est nécessaire pour promouvoir une économie plus robuste et plus durable. La municipalité doit savoir profiter de nombreux débouchés pour diversifier ses entreprises actuelles et pour créer de nouveaux

3.2 Tourism

Tourism provides an under utilized opportunity for Clare. The quality of people, the natural environment, and the culture provide an excellent backdrop for a key tourist destination. Clare will strategically work with existing and new partners to build upon our current tourism infrastructure.

Objective:	To promote and expand the local tourism industry.
Policy – EC-8:	Council shall work directly with the tourism industry and other key patrons, when developing a Cultural Plan to identify key strategies to promote the Acadian culture.
Policy – EC-9:	Council shall work with tourism groups and industry to identify other tourism opportunities in Clare. This will include continuing to work with all levels of government on regional tourism initiatives.
Policy – EC-10:	Council shall work with community groups and the tourism industry to develop strategies such as the active living, eco-tourism and bicycle tourism strategies.

3.3 Economic Diversification

Clare's economy is reliant on limited primary industries, such as fishing, forestry and mink farming. To promote a more robust and sustainable economy a more diverse employment market is required. The Municipality needs to capitalize on numerous opportunities to diversify current businesses and grow new opportunities that will retain the existing workforce and attract youth.

débouchés qui seront en mesure de garder la main-d'œuvre actuelle et d'en attirer une plus jeune.

Objectif :	Maintenir et élargir l'infrastructure liée au transport afin de promouvoir et diversifier l'économie de Clare.
Politique – EC-11 :	Le conseil travaillera avec tous les niveaux de gouvernement pour trouver des occasions permettant de garder et de soutenir l'infrastructure liée au transport et permettant d'utiliser celle-ci pour catalyser d'autres débouchés économiques.

Objectif :	Garder les jeunes dans la municipalité de Clare.
Politique – EC-12 :	Le conseil travaillera avec l'Université Sainte-Anne et les organismes de développement économique pour cibler des secteurs d'emplois aptes à attirer et à garder les jeunes dans la région.

3.4 Un centre de district

La municipalité de Clare couvre une aire de 850 km carrés sans noyau précis. Dans ses efforts pour garder les jeunes dans son milieu, la municipalité doit faire concurrence aux centres urbains d'Halifax, Moncton et Montréal. Une concurrence économique existe aussi avec les communautés avoisinantes de Yarmouth et Digby. Un centre économique dans la municipalité de Clare est nécessaire non seulement pour assurer la durabilité à long terme de ses activités économiques, sociales et culturelles, mais pour projeter au monde une « image de Clare » où habite une société dynamique capable de ramener les jeunes dans la région.

Objective:	To maintain and build local transportation infrastructure to promote and diversify Clare's economy.
Policy – EC-11:	Council shall work with all levels of government to identify opportunities to retain and sustain the local transportation infrastructure and use this as a catalyst for further economic opportunity.

Objective:	To retain youth in the Municipality of Clare.
Policy – EC-12:	Council shall work with Université Sainte-Anne and the economic development organizations to identify employment sectors that can be used to attract and maintain youth.

3.4 District Centre

The Municipality of Clare is spread out over 850 sq km with no clear centre. The area is in competition with larger centres such as Halifax, Moncton and Montreal to keep its youth, and in direct economic competition with communities such as Yarmouth and Digby. For the long term economic, social, and cultural sustainability of Clare, an economic centre is required to not only provide an “external face of Clare”, but to act as a vibrant social draw to bring the youth back to the area.

Objectif :	Créer et développer un centre de district pour Clare.
Politique – EC-13 :	Le conseil complètera une étude pour préciser l’endroit le plus approprié pour agir de centre de district pour Clare.
Politique – EC-14 :	Le conseil procédera à une consultation auprès de la communauté pour discuter de la création d’un centre de district pour Clare

4 La vie sociale

La durabilité sociale se définit en fonction de la capacité des gens de répondre à leurs besoins fondamentaux. Ces besoins comprennent un approvisionnement alimentaire, un abri, une éducation, un emploi et des conditions de vie sûres. La durabilité sociale ne peut se dissocier de la « communauté ». Ce sont la vie sociale et la qualité des citoyens de Clare qui définissent primordialement la communauté. L’attachement profond des citoyens de Clare à leur communauté se manifeste souvent par leur soutien sans égal aux organismes de bénévoles. La qualité de vie des aînés de la communauté est jugée très importante et des mesures doivent être prises pour s’assurer que ceux-ci pourront vieillir en paix dans leur communauté. Dans sa perspective du futur, Clare reconnaît aussi l’importance de la présence d’une jeune population. Il est nécessaire de promouvoir davantage les parcs et les installations récréatives afin de soutenir une communauté saine et active. Plusieurs de ces questions relèvent de l’efficacité et de la transparence des décisions prises par le gouvernement municipal et de l’engagement de la communauté envers la promotion d’une communauté dynamique.

Objectif social :

Fournir aux résidents de Clare la capacité de vivre une vie saine dans un endroit où ils voudraient y passer toute leur vie.

Objective:	To create and develop a District Centre for Clare.
Policy – EC-13:	Council shall complete a study to identify the location best suited to act as a District Centre for Clare.
Policy – EC-14:	Council shall initiate community dialogue to discuss the creation of a District Centre in Clare.

4 Social

Social sustainability is the ability for everyone to meet his or her basic human needs. These basic human needs include the availability of food, shelter, education, work and safe living conditions. Social sustainability also hinges on “community”. The social life and quality of people in Clare truly define the community. The people of Clare care deeply for their community and as a result illustrate an unmatched support for volunteer organizations. The quality of life of seniors in the community is of great concern and steps are required to provide opportunity for seniors to age in the community. Also, Clare recognizes the importance of youth for the future of the area. Parks and recreational opportunities require greater promotion to support a healthy and active community. Many of these issues rest on effective and transparent Municipal government decisions and the involvement of the community in promoting a vibrant community.

Social Goal:

To provide residents of Clare with the ability to lead healthy lives in a place where they want to live their entire life.

4.1 La population vieillissante

Le phénomène du vieillissement de la population dans Clare accentue le besoin d'augmenter les logements et les services de soutien pour personnes âgées. Une communauté durable peut se vanter de sa capacité de garder chez elle des résidents qui y demeurent durant toute leur vie. Clare travaillera en vue de trouver des solutions qui permettraient à ses résidents d'y acheter leur première maison, d'y avoir des enfants et d'y demeurer pendant leur retraite.

Objectif :	Offrir aux résidents de Clare l'occasion de passer toute leur vie dans la communauté.
Politique – S-1 :	<p>Le conseil mettra en place une stratégie traitant des besoins des résidents âgés de Clare qui désirent y rester. La stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fera une évaluation de l'inventaire du logement actuel • précisera les besoins du futur en matière de logement • précisera les choix de logement à prix abordables • évaluera d'autres formes de logements • étudiera d'autres solutions que celle des foyers de soins • étudiera les besoins actuels et les besoins futurs en matière de soins de jour • recensera des sources de financement • découvrira des partenaires potentiels
Politique – S-2 :	Le conseil travaillera avec les organismes locaux et auprès des trois niveaux de gouvernement pour maintenir et améliorer les services offerts dans Clare par les foyers de soins pour personnes âgées offrant des services en français.

4.1 Aging Population

The population of Clare is aging which creates an increasing need for seniors' housing and support. A sustainable community boasts the ability for residents to live their entire lives within the community. Clare will work to find solutions to create opportunity for the residents to buy their first home, have children, and retire within the community.

Objective:	To provide the residents of Clare the opportunity to live their entire life within the community.
Policy – S-1:	<p>Council shall create a strategy to address the needs of residents to age in place. This strategy shall:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assess current housing stock • Identify future housing needs • Identify affordable housing options • Review other forms of housing • Review alternatives to seniors' homes • Review current and future day care needs • Identify funding sources • Identify potential partners
Policy – S-2:	Council shall work with local organizations and all levels of government to maintain and upgrade seniors' facilities in Clare that offer services in French.

4.2 Les jeunes

Les jeunes représentent l'avenir de Clare et pour cette raison, ils doivent participer aux prises de décisions qui touchent leur communauté. La municipalité de Clare a besoin de garder ses jeunes et d'en attirer d'autres. Clare travaillera de pair avec les jeunes pour concevoir des stratégies qui pourraient attirer d'autres jeunes à s'installer dans la communauté.

Objectif :	Encourager l'apport des jeunes de Clare dans le processus décisionnel et dans la création de l'avenir de la communauté.
Policy – S-3 :	Le conseil mettra sur pied un comité consultatif de jeunes avec un mandat de fournir des avis au conseil sur les questions qui préoccupent les jeunes.
Policy – S-4 :	Le conseil travaillera de pair avec le comité consultatif de jeunes dans le but d'effectuer une évaluation des besoins relatifs aux efforts pour garder les jeunes dans Clare. L'évaluation étudiera : <ul style="list-style-type: none"> • les loisirs et les divertissements • les débouchés de carrière et de travail • la qualité de vie • la technologie • l'accès au logement et son abordabilité

4.3 Accès publics

Partout en Nouvelle-Écosse, le nombre d'accès aux cours d'eau diminue rapidement en raison de l'achat privé de terrains en bordure des lacs, des rivières et des côtes. La tendance est également manifeste partout dans Clare. La municipalité travaillera avec la province, le gouvernement fédéral et les propriétaires de terrains privés pour conserver et augmenter les accès à des plans d'eau naturels.

4.2 Youth

The youth are the future of Clare and as such they need to be involved in the decisions that impact their community. The Municipality of Clare also needs to retain and attract youth to Clare. Clare will work with youth to identify strategies to keep and attract more young people to Clare.

Objective:	Engage the youth of Clare in the decision-making and shaping of the community.
Policy – S-3:	Council shall create a youth advisory committee that will advise Council on youth issues in Clare.
Policy – S-4:	Council shall work with the youth advisory committee to complete a retention needs assessment for Clare. This assessment shall review: <ul style="list-style-type: none"> • Recreation and entertainment • Career and work opportunities • Quality of Life • Technology • Housing access and affordability

4.3 Public Access

Throughout Nova Scotia, access to water bodies is quickly being eroded due to the privatization of the shores of lakes, rivers, and the coastline. This same trend is evident throughout Clare. The Municipality will work with the Province, Federal government and private landowners to retain and increase public access to natural water bodies.

Objectif :	Maintenir et offrir des accès publics aux lacs et aux côtes de la municipalité de Clare.
Politique – S-5 :	Le conseil effectuera une étude pour déterminer d’anciens et de nouveaux accès publics à des lacs, des rivières, des plages et des côtes.
Politique – S-6 :	Le conseil travaillera de pair avec des propriétaires fonciers, s’il y a lieu, pour fournir des accès publics aux lacs, aux rivières, aux plages et aux côtes.
Politique – S-7 :	Le conseil considérera l’acquisition de terrains en vue de conserver et de protéger des accès publics aux lacs, aux rivières, aux plages et aux côtes.

4.4 Le transport

La mobilité des résidents de Clare est importante en raison de la taille du district et de la répartition des services et des installations à l’intérieur de la municipalité. La municipalité travaillera en vue de fournir un accès à des modes de transport pour tous les résidents de la municipalité.

Objectif :	Promouvoir et encourager une vie active et saine pour les résidents de Clare.
Politique – S-8 :	Le conseil travaillera avec le département de Loisirs municipal en vue d’élaborer une stratégie pour éduquer les gens et les encourager à mener une vie active et pour promouvoir un mode de vie sain dans Clare.

Objective:	To maintain or provide public access to the lakes and beaches in the Municipality of Clare.
Policy – S-5:	Council shall complete a study to identify existing and new public accesses to lakes, rivers, beaches and the coastline.
Policy – S-6:	Council shall work with landowners, where necessary, to provide public access to lakes, rivers, beaches and the coastline.
Policy – S-7:	Council shall consider the acquisition of land for the conservation and protection of public access to lakes, rivers, beaches and the coastline.

4.4 Transportation

Mobility of Clare’s residents is important due to the size of the district and the location of services and facilities. The Municipality will work to provide accessible transportation options for all residents of the Municipality.

Objective:	To promote and encourage active living and healthy residents of Clare.
Policy – S-8:	Council shall work with the Municipal Recreation Department to create a strategy to educate and encourage active living and promote a healthy lifestyle in Clare.

Objectif :	Offrir à la population de Clare un choix dans les modes de transport publics.
Politique – S-9 :	Le conseil travaillera avec la communauté pour trouver des occasions favorables à l’offre de différents modes de transport publics et écologiques.
Politique – S-10 :	Le Conseil réévaluera le besoin d’un transport public dans Clare

4.5 Infrastructure municipale

Clare est une municipalité à prédominance rurale disposant de peu de services centralisés. Un des éléments clés d’une communauté durable est le développement et l’utilisation efficace de services centralisés. À l’heure actuelle, la région de Clare compte trois zones desservies par un système centralisé de traitement des eaux domestiques. Dans ses efforts d’assurer la durabilité future de Clare, la municipalité évaluera la faisabilité de promouvoir diverses formes d’exploitation des systèmes déjà en place dans Clare.

Objectif :	Offrir à la population de Clare une infrastructure efficace pour l’offre de services publics.
Politique – S-11 :	Le conseil encouragera le développement dans les lieux qui sont desservis par un système centralisé de traitement des eaux domestiques.
Politique – S-12 :	Le conseil réévaluera le besoin en matière de trottoirs et d’une infrastructure susceptible de soutenir un mode de vie actif dans Clare.

Objective:	To provide public transportation options in the Municipality of Clare.
Policy – S-9:	Council shall work with the community to identify opportunities for the provision of public and alternative modes of transportation.
Policy – S-10:	Council shall review the need for public transportation in Clare.

4.5 Municipal Infrastructure

Clare is a predominantly rural municipality and as such has limited central servicing available. A key element to sustainable communities is the efficient development and use of central services. In Clare there are three areas that are currently serviced with central sanitary services. For the future sustainability of Clare, the Municipality will review the feasibility of promoting all forms of development within the currently serviced areas.

Objective:	To provide efficient public infrastructure service within Clare.
Policy – S-11:	Council shall encourage development in areas that are serviced with central municipal waste water systems.
Policy – S-12:	Council shall review the need for sidewalks and active living infrastructure within Clare.

Politique – S-13 :	Le conseil donnera la priorité à la construction d’infrastructures liées au transport actif et à un mode de vie actif en tenant compte des travaux d’infrastructure routière déjà planifiés.
Politique – S-14 :	Le conseil travaillera dans une optique de centraliser les édifices et les services municipaux dans une communauté là où il y a lieu afin de rendre les services plus pratiques et afin de promouvoir le concept d’un noyau économique pour la municipalité.

5 L’environnement

Le développement durable ou la durabilité se définit en termes de la capacité de vivre à l’intérieur des moyens ou de la capacité de charge des écosystèmes locaux, régionaux et globaux. Historiquement, les Acadiens ont vécu en harmonie avec la nature : en exploitant la terre, en faisant la chasse et la pêche et en appréciant les paysages de la nature. À l’heure actuelle, plusieurs activités contribuant au changement climatique et à la contamination des plans d’eau sont posées pour nuire à la santé de l’environnement à long terme. Clare possède une richesse de merveilles naturelles. Les bassins hydrographiques, les cours d’eau et le littoral de Clare jouent un rôle important dans la vie de ses résidents.

Le changement climatique a été perçu comme étant la menace la plus importante à notre mode de vie. Clare étant une région côtière, le littoral de la baie Sainte-Marie est très vulnérable. Clare reconnaît l’importance de la menace que présente le changement climatique et par conséquent, la municipalité doit travailler avec la province et d’autres intervenants pour se préparer à faire face au changement climatique et à son impact sur l’environnement.

Policy - S-13:	Council shall prioritize the construction of active transportation and lifestyle infrastructure based on planned road infrastructure works.
Policy - S-14:	Council shall work to centralize municipal buildings and services where possible in one community to promote efficiency of services and to promote an economic hub for the Municipality.

5 Environment

Sustainable development, or sustainability, is defined by living within the means or carrying capacity of the local, regional and global ecosystems. Historically, Acadians have lived in harmony with nature; farming, hunting, fishing and enjoying the natural landscapes. Today many activities can threaten the long-term health of the environment such as climate change and watercourse contamination. Clare is rich in natural wonders. The watersheds, watercourses, and coastline all play an important role in the life of Clare residents.

Climate change has been identified as the greatest global threat to our way of life. Clare is a coastal district and therefore has a high risk of impacts along Baie Sainte-Marie. Clare recognizes that climate change is a major threat and as such needs to work with the province and other stakeholders to prepare for the changing climate and associated impacts.

Par la mise en place de politiques et de règlements clairs, la municipalité réussira à minimiser les effets des activités nuisibles sur les systèmes écologiques et à protéger et conserver l’environnement pour les générations futures.

Objectif environnemental :

Protéger nos ressources naturelles pour les résidents actuels et les générations du futur.

5.1 La terre

Les activités terrestres peuvent avoir plusieurs conséquences sur l’environnement. L’aménagement de la communauté peut obliger le recours aux véhicules, contribuant ainsi au changement climatique et à l’utilisation inefficace des ressources municipales. De telles activités peuvent également avoir des conséquences néfastes sur l’environnement biophysique contribuant à la dégradation et à l’endommagement des écosystèmes.

Objectif :	Protéger et conserver le littoral de la baie Sainte-Marie pour les générations futures.
Politique – Env-1 :	Le conseil travaillera avec la province pour étudier les conséquences que pourraient avoir l’élévation du niveau de la mer et les ondes de tempête le long de la baie Sainte-Marie et il élaborera une stratégie pour contrer les dégâts prévisibles.
Politique – Env-2 :	Le conseil travaillera avec la Nouvelle-Écosse sur l’élaboration de sa stratégie côtière provinciale.

Through clear policy and regulation the Municipality will minimize the impacts on residents, and natural systems by protecting and conserving the environment for future generations.

Environmental Goal:

To protect our natural resources for existing residents and future generations.

5.1 Land

Land based activities can impact the environment in many ways. Community form can force vehicle use by segregating land uses, which contributes to climate change and the inefficient use of municipal resources. Land use can also directly impact the biophysical environment leading to degraded and damaged ecosystems.

Objective:	To protect and conserve the coast along Baie Sainte-Marie for future generations.
Policy – Env-1:	Council shall work with the Province to investigate the potential impacts of sea level rise and storm surge along Baie Sainte-Marie and develop a strategy to address identified future impacts.
Policy – Env-2:	Council shall work with the Province in developing the Coastal Strategy for Nova Scotia.

Politique – Env-3 :	Dans ses Règlements sur l’utilisation des terres, le conseil fixera les normes délimitant les zones tampons pour protéger les terres privées, les plages et les dunes.
---------------------	--

Policy – Env-3:	Council shall develop coastal setback standards through the Land-Use By-law to protect private land, beaches and dunes systems.
-----------------	---

5.2 L’air

Un des effets les plus significatifs sur l’environnement dans Clare est celui des gaz à effet de serre. La combustion de combustibles fossiles crée de nombreuses substances polluantes dont quelques-unes contribuent au changement climatique. Clare travaillera avec ses résidents et avec tous les niveaux de gouvernement pour trouver les outils nécessaires pour mitiger les effets du changement climatique et pour s’y adapter.

Objectif :	Réduire la pollution et mitiger les effets du changement climatique sur les résidents de la municipalité de Clare.
Politique – Env-4 :	Le conseil travaillera avec les organismes locaux et tous les niveaux de gouvernement pour trouver des moyens de réduire les effets du changement climatique dans Clare.
Politique – Env-5 :	Le conseil mettra en place une stratégie d’efficacité énergétique applicable à tous les édifices et installations municipaux à l’intérieur de ses frontières.
Politique – Env-6 :	Le conseil travaillera avec des groupes communautaires pour faire la promotion de l’efficacité énergétique dans les édifices communautaires.

5.2 Air

One of Clare’s greatest impacts on the environment is on the air, through the production of greenhouse gases. Burning fossil fuels creates numerous pollutants, some of which contribute to climate change. Clare will work with its residents and all levels of government to find tools to mitigate and adapt to the impacts of climate change.

Objective:	To reduce pollution and mitigate the impact of climate change on the residents of the Municipality of Clare.
Policy – Env-4:	Council shall work with local organizations and all levels of government to find ways to reduce Clare’s impact on climate change.
Policy – Env-5:	Council shall adopt an energy efficiency strategy for all municipal buildings and facilities within Clare.
Policy – Env-6:	Council shall work with community groups to promote energy efficiency in community buildings.

Politique – Env-7 :	Le conseil embauchera un coordonnateur des politiques d'énergie qui sera responsable de voir à la mise en œuvre du Plan énergétique communautaire.
Politique – Env-8 :	Le conseil étudiera la possibilité d'élaborer un plan pour le transport actif dans Clare. Le plan : <ul style="list-style-type: none"> • étudiera l'emplacement des trottoirs existants et des nouveaux trottoirs ainsi que leur utilisation; • évaluera certaines activités propices à mener une vie active durant toute l'année; • relèvera les liens communautaires importants; • proposera pour Clare un réseau axé sur la vie active.
Politique - Env-9 :	Le conseil développera une stratégie d'adaptation et de mitigation en matière de changement climatique.

5.3 L'eau

L'eau est un élément essentiel à toutes les formes de vie. Rien de surprenant alors de constater que les zones humides et les estuaires se situent parmi les habitats les plus fragiles et les plus productifs de la planète. Les activités qui se déroulent en bordure de ces habitats peuvent avoir de sérieuses répercussions sur les fonctions et la santé de notre environnement et peuvent entraîner la fermeture de parcs à crustacés et la prolifération d'algues dans les lacs et les rivières.

Objectif :	Protéger les habitats écologiques fragiles de Clare.
Politique – Env-10 :	Le conseil établira une carte généralisée des bassins hydrographiques de Clare dans le cadre de sa SPM.

Policy – Env-7:	Council shall hire an Energy Coordinator to oversee the implementation of the Community Energy Plan.
Policy – Env-8:	Council shall consider creating an Active Transportation Plan for Clare. This plan will: <ul style="list-style-type: none"> • Review existing and new sidewalks locations and use; • Assess year round active living opportunities; • Identify key community connections; • Propose an active living connectivity network for Clare.
Policy – Env-9:	Council shall develop a climate change adaptation and mitigation strategy.

5.3 Water

Water is essential for all forms of life. It is not a surprise that the most sensitive and productive habitats are wetlands and estuaries. The activities that occur beside these habitats can severely impact the function and health of our environment, leading to shell fish closures and algal blooms on lakes and rivers.

Objective:	To protect environmentally sensitive habitats in the Municipality of Clare.
Policy – Env-10:	Council shall adopt through the MPS a generalized watershed map for Clare.

Politique – Env-11 :	Le conseil, par l’entremise de ses Règlements sur l’utilisation des terres, établira des zones tampons pour ses zones humides et ses cours d’eau.
Politique – Env-12 :	Dans les zones où des installations privées de traitement des eaux usées ont échoué, le conseil étudiera les frontières existantes des installations municipales dans le but d’examiner la faisabilité d’étendre le système existant.

6 Application du plan

La Stratégie de planification municipale de la municipalité de Clare est le principal document énonçant les politiques auxquelles se réfère le conseil pour guider son processus de prise de décisions par rapport à la croissance et au développement de la communauté.

6.1 Agent de développement

Objectif :	Fournir les ressources humaines nécessaires pour assurer l’application des Règlements sur l’utilisation des terres.
Politique – A-1 :	Le conseil nommera un agent de développement conformément aux dispositions de la <i>Municipal Government Act</i> (loi sur le gouvernement municipal) Article 243 (1). L’agent de développement sera responsable de la gérance des Règlements sur l’utilisation des terres et des autres règlements qui se réfèrent spécifiquement à l’agent de développement.

Policy – Env-11:	Council shall, through the Land-Use By-law, establish wetland and watercourse setbacks.
Policy – Env-12:	In areas where private on-site sanitary servicing systems have failed, Council shall review the existing wastewater boundaries to determine the feasibility of wastewater service extension.

6 Implementation

The Municipal Planning Strategy for the Municipality of Clare is the primary policy document used to guide the decision-making process with respect to growth and development for the Community.

6.1 Development Officer

Objective:	To provide staff resources for the implementation of the Land-Use By-law.
Policy – A-1:	Council shall appoint a Development Officer in accordance with the provisions of the <i>Municipal Government Act</i> , Section 243 (1). The Development Officer will be responsible for the administration of the Land-Use By-law, and regulations of other by-laws that specifically identify the Development Officer.

Politique – A-2 :	L'agent de développement aura pour responsabilité d'accorder des permis conformément aux dispositions des Règlements sur l'utilisation des terres.
-------------------	--

6.2 L'utilisation des terres

Notre manière de développer nos communautés a des répercussions sur notre santé, sur notre qualité de vie et sur la santé de l'environnement. Une gestion efficace des terres aura comme effet de réduire les différends relatifs à l'utilisation des terres et de promouvoir des communautés saines et dynamiques.

6.2.1 Plan général d'occupation des sols

Objectif :	Réduire les différends relatifs à l'utilisation des terres et préciser clairement les droits des propriétaires de terres privées dans la municipalité de Clare.
Politique – A-3 :	Le conseil adoptera, par le biais de sa Stratégie de planification municipale, le plan général d'occupation des sols (PGOS) tel qu'illustré dans la présente Stratégie de planification municipale.
Politique – A-4 :	Le conseil sera guidé par les désignations indiquées dans le plan général d'occupation des sols pour l'établissement du tracé de son plan municipal d'occupation des sols.

Policy – A-2:	It shall be the responsibility of the Development Officer to grant development permits based on the provisions of the Land-Use By-law.
---------------	--

6.2 Land-Use

The way we choose to develop our communities impacts our health, quality of life and the health of the environment. Effective management of land will reduce conflict and promote healthy and vibrant communities.

6.2.1 Generalized Future Land-Use

Objective:	To reduce land-use conflict and clearly outline private land ownership rights in the Municipality of Clare.
Policy – A-3:	Council shall adopt, through the Municipal Planning Strategy, the generalized future land use map (GFLUM) as illustrated in this Municipal Planning Strategy.
Policy – A-4:	Council shall be guided by the designations indicated on the generalized future land use map when considering the generalized future land use pattern for the Municipality.

6.2.2 Le zonage

Objective :	Réduire les différends relatifs à l'utilisation des terres et préciser clairement les droits des propriétaires de terres privées dans la municipalité de Clare.
Politique – A-5 :	Le conseil adoptera, par le biais de sa Stratégie de planification municipale, les Règlements sur l'utilisation des terres de Clare.
Politique – A-6 :	Le conseil établira une zone de développement général dans ses Règlements sur l'utilisation des terres permettant toutes utilisations, mais exigeant un permis de développement pour les exploitations d'élevage commerciales.
Politique – A-7 :	Le conseil procédera au zonage de toutes les terres à l'intérieur de la désignation développement général selon la définition de « Développement général » à l'annexe A des Règlements.
Politique – A-8 :	Le conseil établira dans ses règlements les normes pour les exploitations d'élevage commerciales relativement aux marges minimums d'isolement, aux distances minimales des cours d'eau, des zones humides et des puits hors site; aux exemptions et aux réductions particulières; aux distances de séparation particulières des logements existants et autres dispositions générales et particulières.
Politique – A-9 :	Une carte de zonage sera établie en tenant compte des désignations d'utilisation des terres illustrées dans le plan général d'occupation des sols.

6.2.2 Zoning

Objective:	To reduce land-use conflict and clearly outline private land ownership rights in the Municipality of Clare.
Policy – A-5:	Council shall adopt, through the Municipal Planning Strategy, the Land Use By-law of Clare.
Policy – A-6:	Council shall establish a general development zone in the Land Use by-law to permit all land uses but require development permits for commercial live stock operations.
Policy – A-7:	Council shall zone all lands within the general development designation as defined in “General Development” in Schedule A of the by-law.
Policy – A-8:	Council shall develop standards for commercial livestock operations in the by-law including minimum yard requirements, minimum separation distances from watercourses, wetlands and off-site wells; special exemptions and reductions; special separation distance from existing dwellings and other general and special provisions.
Policy – A-9:	A zoning map shall be developed that is consistent with the land-use designations as illustrated on the generalized future land-use map.

6.3 La participation du public

6.3.1 Information communautaire

L'efficacité d'un processus démocratique dépend de la participation du public. La municipalité établira des politiques et des procédures visant à donner au public des occasions de participer aux décisions qui traitent de la planification municipale. La municipalité s'est fixée comme objectif d'établir un processus décisionnel à la fois accessible et transparent.

Objectif :	Promouvoir des réseaux de communication clairs et transparents entre la municipalité et le public.
Politique – A-10 :	Le conseil, par l'entremise de la directrice générale de la municipalité, établira et maintiendra un service pertinent de communication en faisant circuler librement des informations entre la municipalité et les résidents de la communauté.
Politique – A-11 :	Le conseil rendra disponible en temps opportun, en format papier et sur Internet, tous les procès-verbaux récents dûment approuvés des réunions du conseil et des comités consultatifs, tous les règlements municipaux et autres règlements, la Stratégie de planification municipale et les Règlements sur l'utilisation des terres afin de mieux renseigner le public.

6.3 Public Engagement

6.3.1 Community Information

An engaged public is essential for an effective democratic process. The Municipality will establish policies and procedures to provide opportunities for the public to provide input in municipal planning decisions. It is the goal of the Municipality to have a transparent and accessible decision-making process.

Objective:	To promote transparent and clear lines of communication between the Municipality and the public.
Policy – A-10:	Council shall, through the Municipality's Chief Administrative Officer, establish and maintain an effective system of communication in the Municipality by providing for a flow of information to and from the community's residents.
Policy – A-11:	Council shall make available, in a timely manner in hard copy and on the internet, all approved and up-to-date minutes from Council and Advisory Committees, and all Municipal by-laws, regulations, the Municipal Planning Strategy and Land-Use By-law, to provide an opportunity for a more informed public.

6.3.2 Processus de planification

Objectif :	Promouvoir une meilleure connaissance des procédures municipales et établir des réseaux de communication clairs et transparents entre la municipalité et le public.
Politique – A-12 :	Le conseil tiendra des réunions publiques d’information semestrielles qui permettront aux résidents de Clare de rencontrer leur conseil et son personnel afin d’échanger de l’information sur les affaires courantes de la municipalité.
Politique – A-13 :	Le conseil évaluera et mettra en place des moyens efficaces de communiquer à la communauté un compte rendu des affaires municipales.

6.3.3 Les réunions du conseil et les réunions de comités

Objectif :	Fournir au public l’occasion de participer au processus décisionnel de la municipalité.
Politique – A-14 :	Le conseil encouragera la participation active des résidents en matière de planification et de développement municipal par l’entremise du Comité consultatif de planification (CCP) comme stipulé à l’article 200 de la <i>Municipal Government Act</i> .
Politique – A-15 :	Le conseil établira et maintiendra des comités consultatifs qui fourniront des avis au conseil sur des questions incluant, mais ne se limitant pas, à la planification sur l’utilisation des terres, la planification du transport, et l’offre de parcs et de services récréatifs.

6.3.2 Planning Process

Objective:	To promote knowledge of the municipal process and develop transparent and clear lines of communication between the Municipality and the public.
Policy – A-12:	Council shall hold semi-annual Public Information Meetings to enable residents of Clare to meet with Council and staff to exchange information on matters of Municipal business.
Policy – A-13:	Council shall review and put in place effective avenues for the communication of Municipal matters to the community.

6.3.3 Council and Committee Meetings

Objective:	To provide opportunity for the general public to participate in municipal decision-making.
Policy – A-14:	Council shall encourage the active participation of residents in Municipal planning and development matters through the Planning Advisory Committee (PAC) as set out in Section 200 of the Municipal Government Act.
Policy – A-15:	Council shall establish and maintain advisory committees to provide advice to Council on matters including, but not limited to, land use planning, water resource management, environment, public access, transportation planning, and the provision of parks and recreation services.

Politique – A-16 :	Le conseil établira des lignes directrices et des procédures pour guider la participation du public aux réunions du comité consultatif.
--------------------	---

Policy – A-16:	Council shall establish guidelines and procedures regarding the participation of the public at advisory board meetings.
----------------	---

6.4 Procédure pour les modifications apportées à la planification

6.4 Planning Amendment Process

Modifications à la Stratégie de planification

Planning Strategy Amendments

Objectif :	Permettre des modifications à la Stratégie de planification municipale qui reconnaissent des omissions, des changements dans les marchés et de nouvelles tendances sociales et environnementales.
Politique – A-17 :	<p>Le présent document ainsi que toutes les cartes qui y sont rattachées constituent la Stratégie de planification municipale officielle de la municipalité de Clare. Une modification à la stratégie sera nécessaire dans les cas où :</p> <p>Une intention liée à la politique doit être changée; ou</p> <p>Les résultats ou les recommandations d'études approfondies mèneraient à une modification qui améliorerait la stratégie, ou</p> <p>Il pourrait s'avérer nécessaire de modifier la stratégie afin de la rendre conforme aux politiques ou aux règlements provinciaux sur l'utilisation des terres.</p>
Politique – A-18 :	L'adoption des modifications à la stratégie devra se faire conformément à la <i>MGA</i> .

Objective:	To enable amendments to the Municipal Planning Strategy that recognizes omissions, changing markets, and social and environmental trends.
Policy – A-17:	<p>This document and all the associated maps constitute the official Municipal Planning Strategy of the Municipality of Clare. An amendment to this strategy shall be required where:</p> <p>Any policy intent is to be changed; or</p> <p>The findings or recommendations of detailed studies would result in an amendment that refines the strategy; or</p> <p>It may be necessary to bring the strategy into conformity with provincial land use policy and regulation.</p>
Policy – A-18:	Amendments to this strategy shall be carried out in accordance with the <i>MGA</i> .

6.4.1 Modifications aux Règlements sur l'utilisation des terres

Objectif :	Permettre des modifications aux Règlements sur l'utilisation des terres qui reconnaissent des omissions, des changements dans les marchés et de nouvelles tendances sociales et environnementales.
Politique – A-19 :	<p>Dans l'étude des modifications à apporter au zonage, le conseil aura comme politique d'examiner tous les critères contenus dans les politiques du plan et de considérer les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La proposition est conforme à l'intention du plan • L'utilisation proposée ne sera pas la source de répercussions nuisibles sur les utilisations avoisinantes découlant d'activités normales, par exemple des répercussions : <ul style="list-style-type: none"> • de bruit • de vibrations • de pollution lumineuse • d'odeurs • d'impact visuel

6.4.2 Processus d'approbation

Objectif :	Assurer un processus de consultation publique juste et transparent.
Politique – A-20 :	Le conseil développera des procédures écrites en ce qui concerne les avis pour les consultations publiques et leur déroulement. Le texte de ces procédures sera disponible au public sur demande ou sur Internet.

6.4.1 Land-Use By-law Amendments

Objective:	To enable amendments to the Land Use By-law that recognizes omissions, changing markets, and social and environmental trends.
Policy – A-19:	<p>It shall be the policy of Council when considering a zoning amendment to have regard for all relevant criteria as set out in the various policies of the plan as well as the following matters:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposal is in conformance with the intent of the Plan • The proposed use does not cause adverse impacts on surrounding uses through result of normal operations such as: <ul style="list-style-type: none"> • Noise • Vibration • Light pollution • Odour • Visual impacts

6.4.2 Approval Process

Objective:	To provide a fair and transparent public process.
Policy – A-20:	Council shall develop written procedures regarding the notification for and conducting of public hearings. Copies of these procedures shall be available to the public on the internet and upon request.

6.5 Procédures pour l'adoption de la SPM et pour sa modification

Objectif :	Assurer un processus de consultation publique juste et transparent.
Politique – A-21 :	La procédure à suivre pour l'adoption des documents de planification du district de Clare et pour leur modification sera la suivante : <ol style="list-style-type: none"> 1. réunion publique 2. étude par le CCP 3. première lecture 4. deuxième lecture 5. audition publique 6. délai d'appel

6.6 Finances municipales

Objectif :	Établir le lien entre le budget d'immobilisations et les objectifs de la SPM. .
Politique – A-22 :	Le conseil devra s'assurer, là où il y a lieu, que les budgets d'immobilisations et de fonctionnement de la municipalité reflètent les objectifs et les politiques de la Stratégie de planification municipale et s'y conforment.
Politique – A-23 :	Le conseil adoptera les projets priorisés (voir annexe 1) au cours du processus de développement du Plan de durabilité communautaire intégré (PDCI) comme point de départ pour le développement continu du Plan d'investissement de la municipalité.

6.5 MPS Adoption and Amendment Procedures

Objective:	To provide a fair and transparent public process.
Policy – A-21:	The procedure for the adoption and amendment of planning documents for the District of Clare shall be: <ol style="list-style-type: none"> 1. Public Forum 2. PAC Review 3. First Reading 4. Second Reading 5. Public Hearing 6. Appeal Period

6.6 Municipal Finances

Objective:	To link the capital budget to the objectives of the MPS.
Policy – A-22:	Council shall consider, where applicable, that the capital and operating budgets of the Municipality reflect and conform to the objectives and policies established in the Municipal Planning Strategy.
Policy – A-23:	Council shall adopt the prioritized projects (See Appendix 1) as identified during the Integrated Community Sustainability Plan (ICSP) process as the basis for the continued development of the Capital Investment Plan for the Municipality.

7 Contrôle et révision

Objectif :	Contrôler l'application efficace de la SPM et des RUT et s'assurer que les documents reflètent les besoins culturels, sociaux, économiques et environnementaux de la communauté.
Politique – A-24 :	Le conseil procédera à une révision de la SPM et des RUT au moins tous les cinq (5) ans.
Politique – A-25 :	Le conseil utilisera la liste de priorités du PDCI et les événements jugés marquants comme outils d'évaluation du processus de révision quinquennale de la SPM.
Politique – A-26 :	Le conseil élaborera des critères pour le contrôle et la révision de la SPM et des RUT basés sur les objectifs énumérés dans la SPM.

7 Monitoring and Review

Objective :	To monitor the MPS and LUB provision for effective implementation and to ensure that the documents reflect the cultural, social, economic and environmental needs of the community.
Policy – A-24 :	Council shall review the MPS and LUB at least every five (5) years.
Policy – A-25 :	Council shall use the ICSP priority list and identified milestones as a tool for the MPS 5-year review.
Policy – A-26 :	Council shall develop criteria for the monitoring and review of the MPS and LUB based on the goals listed in the MPS.

ANNEXE 1 :
Liste par ordre de priorité du Plan intégré de communauté durable

Action	Admissible (O/N)	Résultat durable du PDCI Air/Eau/GES	Pilier durable de la SPM
Réexaminer divers choix de transport public pour la municipalité de Clare	N	GES	Vie sociale
Développer un système de transport public pour Clare	O	GES	Vie sociale/ Environnement
Développer un plan de transport actif	O	Air/GES	Environnement/ Économie
Investir dans une infrastructure pour le transport public	O	GES	Vie sociale/ Environnement
Construire des pistes de vélo et des trottoirs d'un bout à l'autre de Clare	O	Air/GES	Vie sociale/ Environnement
Terminer la SPM et les RUT	N	Air/Eau/ GES	Vie sociale/ Culture/ Environnement/ Économie

APPENDIX 1:
Integrated Community Sustainability Plan
Prioritization List

Action	Eligible (Y /N)	ICSP Sustainable Outcome Air/Water/GHG	MPS Sustainable Pillar
Review public transportation options for the District of Clare	N	GHG	Social
Develop public transportation system for Clare	Y	GHG	Social/ Environment
Develop an Active Transportation Plan	Y	Air/GHG	Environment/ Economy
Invest in public transportation infrastructure	Y	GHG	Social/ Environment
Build bicycle lanes and sidewalks throughout Clare	Y	Air/GHG	Social/ Environment
Complete MPS and LUB	N	Air/Water/ GHG	Social/Culture/ Environment/ Economy

Action	Admissible (O/N)	Résultat durable du PDCI Air/ Eau/GES	Pilier durable de la SPM
Intégrer le PDCI et la SPM en vue d'élaborer une politique visant la promotion de la durabilité de Clare	N	Air/Eau/ GES	Vie sociale/ Culture/ Environnement/ Économie
Mettre en place un système de surveillance et de mise à jour du Plan et des Règlements sur l'utilisation des terres	N		Vie sociale
Autoriser le conseil à assembler et à acquérir des terrains pour garantir un accès public	N		Vie sociale/ Culture/ Environnement/ Économie
Terminer l'étude des lieux d'accès publics à la côte et aux lacs	N		Vie sociale/ Culture/ Environnement
Reconnaître les lieux d'accès existants afin de les maintenir	N		Vie sociale/ Culture/ Environnement
Acheter/garantir les principaux lieux d'accès aux lacs et à la côte	N		Vie sociale/ Culture/ Environnement

Action	Eligible (Y /N)	ICSP Sustainable Outcome Air/Water/ GHG	MPS Sustainable Pillar
Integrate ICSP with MPS to produce a policy document that promotes a sustainable Clare	N	Air/Water/ GHG	Social/Culture/ Environment/ Economy
Develop system to monitor and up-date the Plan and Land Use By-law	N		Social
Enable Council to assemble and acquire land for public access	N		Social/Culture/ Environment/ Economy
Complete study of public access points on coast and lakes	N		Social/Culture/ Environment
Work with existing access areas to sustain existing access points	N		Social/Culture/ Environment
Purchase/secure key access points on lakes and coast	N		Social/Culture/ Environment

Action	Admissible (O/N)	Résultat durable du PDCI Air/ Eau/GES	Pilier durable de la SPM
Élaborer un politique linguistique pour préserver et promouvoir la langue française	N		Culture
Élaborer un Plan culturel pour le district de Clare	N		Culture
Travailler avec la province pour réintroduire les noms français originaux de Clare sur les enseignes communautaires et les cartes	N		Culture
Définir des zones tampons pour les cours d'eau	N	Eau	Environnement
Développer une zone de protection du littoral	N	Eau	Environnement
Travailler conjointement avec la province sur une stratégie côtière	N	Eau	Environnement
Effectuer une étude sur les impacts et l'adaptation liés au changement climatique pour la région de Clare	O	Air/Eau/ GES	Vie sociale/ Environnement
Effectuer une étude sur les bassins hydrographiques et leurs délimitations	O	Eau	Environnement

Action	Eligible (Y /N)	ICSP Sustainable Outcome Air/Water/ GHG	MPS Sustainable Pillar
Develop language policy to preserve and promote the French language	N		Culture
Develop a Cultural Plan for Clare	N		Culture
Work with Province to change the community names in Clare back to original French names on community signs and maps	N		Culture
Develop watercourse setbacks	N	Water	Environment
Develop coastal zone protection area	N	Water	Environment
Work with Province on coastal strategy	N	Water	Environment
Complete a climate change impacts and adaptation study for Clare	Y	Air/Water/ GHG	Social/ Environment
Complete a watershed study and delineation	Y	Water	Environment

Action	Admissible (O/N)	Résultat durable du PDCI Air/ Eau/GES	Pilier durable de la SPM
Élaborer un système de protection pour les plages et les lacs de Clare	N		Environnement/ Économie
Réexaminer le besoin de divers choix de transport à l'intérieur et aux alentours de Clare	N	GES	Vie sociale/ Environnement
Élaborer une infrastructure pour une stratégie de transport en vue de la sauvegarde et de la protection à long terme des routes de transport	N		
Soutenir et bâtir une infrastructure de transport pour promouvoir le développement d'entreprises locales	O		Économie
Faire une évaluation des besoins en matière de services de soins offerts en français pour les aînés de Clare	N		Vie sociale/ Culture
Faire une évaluation des logements disponibles	N		Vie sociale

Action	Eligible (Y /N)	ICSP Sustainable Outcome Air/Water/ GHG	MPS Sustainable Pillar
Develop Municipal beach and lake protection system for all of Clare	N		Environment/ Economy
Review need for alternate transportation options in and around Clare	N	GHG	Social/ Environment
Develop a transportation infrastructure strategy for long-term conservation and protection of transport routes	N		
Invest and build transportation infrastructure to support local business development	Y		Economy
Complete a needs assessment of French language seniors housing in Clare	N		Social/Culture
Complete a housing stock assessment	N		Social

Action	Admissible (O/N)	Résultat durable du PDCI Air/Eau/GES	Pilier durable de la SPM
Élaborer des programmes et des incitatifs pour offrir un choix de logements à prix abordable	N		Vie sociale
Effectuer une étude pour examiner et évaluer toutes les occasions permettant à des résidents de vivre leur vie entière en Clare	N		Vie sociale
Mettre sur pied un groupe de discussion pour jeunes au niveau de la municipalité	N		Vie sociale
Effectuer une étude sur les besoins de la jeune population du district de Clare	N		Vie sociale
Travailler conjointement avec l'ADR et l'université pour préciser des secteurs offrant de nouvelles carrières afin de retenir les jeunes dans la région et les attirer à revenir	N		Vie sociale/ Économie

Action	Eligible (Y /N)	ICSP Sustainable Outcome Air/Water/ GHG	MPS Sustainable Pillar
Develop programs and incentives for affordable housing options	N		Social
Complete a study to review and assess all opportunities for living entire life in Clare	N		Social
Set up a youth focus group at municipal level	N		Social
Complete a youth needs assessment of District of Clare	N		Social
Work with RDA and university to identify new career sectors that will keep and attract youth	N		Social/Economy

Action	Admissible (O/N)	Résultat durable du PDCI Air/ Eau/GES	Pilier durable de la SPM
Développer un centre du district de Clare pour soutenir des activités sociales en soirée	N		Vie sociale/ Économie
Intégrer le tourisme dans le Plan culturel	N		Culture/ Économie
Terminer le Rendez-vous de la Baie et en faire la promotion	N		Vie sociale/ Culture/ Économie
Adopter une approche axée sur l'écotourisme	N		Environnement/ Économie
Élaborer une infrastructure axée sur l'écotourisme incluant un réseau de parcs, de terrains de camping et de pistes englobant toute la municipalité de Clare	N		Environnement/ Économie
Délimiter les lieux pour la pêche de coques d'après la tradition culturelle	N		Culture/ Environnement
Éducation publique sur la pollution côtière causée par les eaux de ruissellement	N	Eau	Vie sociale/ Environnement

Action	Eligible (Y /N)	ICSP Sustainable Outcome Air/Water/ GHG	MPS Sustainable Pillar
Develop a district centre in Clare to support a social night life	N		Social/Economy
Integrate tourism into the Cultural plan	N		Culture/ Economy
Complete and promote Rendezvous de la Baie	N		Social/Culture/ Economy
Develop eco-tourism approach	N		Environment/ Economy
Develop eco-tourism infrastructure including parks, camping and trail systems throughout Clare	N		Environment/ Economy
Identify cultural clamming areas	N		Culture/ Environment
Public education about coastal pollution from land use run-off	N	Water	Social/ Environment

Action	Admissible (O/N)	Résultat durable du PDCI Air/Eau/GES	Pilier durable de la SPM
Éducation sur les pêches durables	N		Environnement/ Économie
Effectuer une étude sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique pour la région de Clare	O	Air/Eau/ GES	Environnement/ Économie
Intégrer la musique dans le Plan culturel de Clare	N		Culture
Mettre en œuvre le Plan énergétique	N	Air/GES	Environnement/ Économie
Faire la promotion de l'efficacité énergétique par le biais de politiques municipales	N		Environnement/ Économie
Élaborer une politique municipale sur maximiser l'efficacité énergétique des propriétés appartenant à la municipalité	N	Air/GES	Environnement
Mettre sur pied un groupe consultatif écologique en Clare pour reconnaître et promouvoir des initiatives écologiques communautaires	N		Vie sociale/ Environnement/ Économie

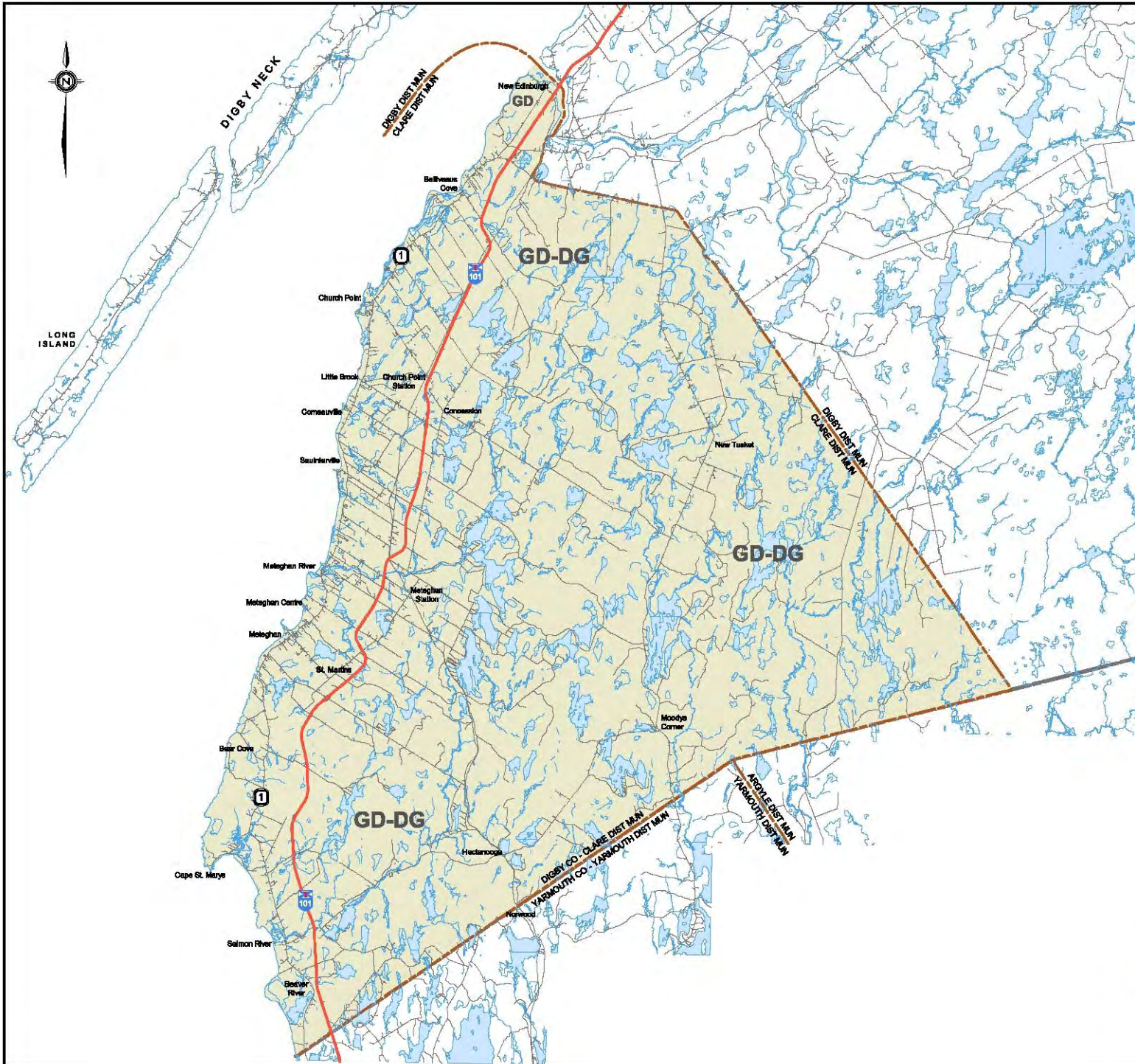
Action	Eligible (Y /N)	ICSP Sustainable Outcome Air/Water/ GHG	MPS Sustainable Pillar
Education on sustainable fisheries	N		Environnement/ Economy
Complete climate change mitigation and adaptation study for Clare	Y	Air/Water/ GHG	Environnement/ Economy
Integrate music into the Cultural Plan of Clare	N		Culture
Implement Community Energy Plan	N	Air/GHG	Environnement/ Economy
Promote community energy efficiency through Municipal policy	N		Environnement/ Economy
Develop policy on maximum energy efficiency for municipal owned and operated real properties	N	Air/GHG	Environment
Create a green Clare advisory group to identify and promote key green community initiatives	N		Social/ Environnement/ Economy

Action	Admissible (O/N)	Résultat durable du PDCI Air/ Eau/GES	Pilier durable de la SPM
Mettre sur pied une infrastructure sur la vie active et le transport actif	O	Air/GES	Vie sociale/ Environnement
Travailler conjointement avec la province sur le développement d'éco-industries situées dans la région de Clare	N		Environnement/ Économie
Travailler avec les entreprises et les organismes existants pour évaluer les initiatives en place et préciser de nouveaux débouchés	N		Économie

Action	Eligible (Y /N)	ICSP Sustainable Outcome Air/Water/ GHG	MPS Sustainable Pillar
Build active living and transportation infrastructure	Y	Air/GHG	Social/ Environment
Work with province to promote green industry development and location in Clare	N		Environment/ Economy
Work with new and existing businesses and organizations to review current and identify new opportunities	N		Economy

ANNEXE 2:
Plan général d'occupation des sols

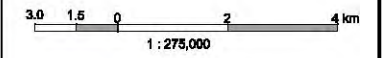
APPENDIX 2:
Generalized Future Land Use Map



PLAN GENERAL D'UTILISATION
FUTURE DE TERRITOIRE
GENERALIZED FUTURE
LAND USE MAP

...nation
 D loppement
 glnen.l (DG)

O./gnfillon
 Genlllllll
 Devalopment (GO)



Municipalite de
Clare
Municipality

